DEMANDE D'ADMISSION
MEMBRE PROFESSIONNEL.LE ART-THÉRAPEUTE ARAET

Nom, Prénom : Date de naissance :

Adresse : N° postal et lieu :

E-mail : N° de tel. :

Domaine(s) d'expérience(s) préalable(s) : ☐ santé ☐ social ☐ artistique ☐ pédagogique ☐ autre(s) :

Pratique artistique personnelle (medium) :

Je travaille en Institution : ☐ individuel ☐ groupe Statut (indép. ou salarié.e) :

Nom(s) et adresse(s) de(s) l'institution(s) :

J'ai une pratique privée : ☐ individuel ☐ groupe

Nom(s) et adresse(s) de(s) l'atelier(s) :

Remarques :
°Les art-thérapeutes ayant suivi leur formation dans une école reconnue par OdA ARTECURA complètent et renvoient uniquement la première page en joignant la copie du Certificat ou Diplôme de formation.
° Nous sommes à votre disposition pour vous orienter afin de compléter votre parcours si certains critères ne sont pas remplis : compro@araet.ch

Envoi par courrier à:
ARAET – c/o Françoise Arnoldi, Rue du Chome 5, 1148 L'Isle
Envoyer les photocopies des attestations **numérotées**

ou

Envoi par mail à:
compro@araet.ch
Numéroter les attestations de formation et les joindre sous la forme d'un seul document au format .pdf.

Lieu et date : **Signature :**

1. **Formation initiale certifiée de niveau tertiaire**

Dans le domaine de la relation d'aide au sens large (médecine, psychologie, travail social, soins infirmiers, ergothérapie, pédagogie ou des arts…) ou formation / expérience jugée équivalente par l'ARAET.

Formation initiale	Année ou période	Formations	Niveau de formation	No. Document	Réservé contrôle COMPRO	
					OK	Manque

2. **Formation continue spécialisée dans le champ de l'art-thérapie**

D'une durée minimale de 3 ans et d'un nombre d'heures minimum de 2'100 heures.
Ces 2'100 heures comprennent les heures d'enseignement direct, le travail individuel, ainsi que les heures comptabilisées aux points 3/4/5/6.

Formation art-thérapie	Année ou période	Formations	Nombre d'heures	No. Document	Réservé contrôle COMPRO	
					OK	Manque
		Total				

3. Pratique d'animation d'atelier

Minimum de 240 heures exigées. Les stages effectués pendant la formation sont validés.

Stages	Date ou période	Lieu de stage / types de participants	Fonction	Nombre d'heures	No. Document	Réservé contrôle COMPRO	
						OK	Manque
			Total				

4. Supervision de cette pratique

40 heures en individuel ou 50 heures en groupe.

Supervision	Date ou période	Lieu, nom du superviseur	Nbre d'heures en individuel	Nbre d'heures en groupe	No. Document	Réservé contrôle COMPRO	
						OK	Manque
		Total					

5. Expérience sur soi

Psychothérapie et/ou art-thérapie réalisée ou en cours d'au moins 80 heures, dont au moins 40 heures par médiation artistique.

Expérience sur soi	Date ou période	Thérapie à médiation plastique artistique ou psychothérapie (description)	Nbre d'heures en médiation plastique	Nbre d'heures en psychothérapie	No. Document	Réservé contrôle COMPRO	
						OK	Manque
		Total					

6. Pratique artistique

Bonnes connaissances d'une technique ou plusieurs techniques (attestations de cours) **et/ou** présentation d'un portfolio artistique.

Pratique artistique	Date ou période	Techniques	Lieu	No. Document	Réservé contrôle COMPRO	
					OK	Manque